

LIBERTÉ



ÉGALITÉ

LE MINISTRE DES FINANCES  
DE LA RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE, UNE ET INDIVISIBLE,

au Ministre de la Guerre

Lucerne le 21 Nov 1798

Citoyen Ministre.

Depuis que le Gouvernement a établi son siége à Lucerne, il a été indispensable d'avoir des Communications avec les Chefflieux des autres Cantons, et d'établir des Courses régulières de Diligences et de Messageries. Vous ne ignorez pas Citoyen Ministre que toutes les Routes aboutissantes à Lucerne, à l'Exception d'une seule sont très mauvaises et très mal construites. C'est particulièrement le cas de celles qui conduisent de Lucerne à Zurich et qui sont cependant de la plus haute Importance pour la Communication avec toute la Suisse Orientale. Une Diligence qui en vertu de la distance entre les deux Villes ne devrait employer que sept heures, pour faire la Route, ne la fait pas en moins de douze, et avec des peines infinies. Il ne sera pas difficile de lever ces obstacles, mais il y a plusieurs moyens, entre lesquels il conviendra de Choisir le plus avantageux et le moins dispendieux. Permettez moi donc Citoyen Ministre d'appeler votre attention sur ces objets qui



qui est de votre département. Veuillez bien  
prendre les mesures que votre sagesse vous  
ra pour faire promptement travailler à  
une route si importante, dont le Directeur  
Exécutif a déjà reconnu tout le prix.

Salut & Fraternité

Le Ministre des Finances

Frasier